

Rôle et responsabilités des parents représentants - Primaire et Secondaire

Les parents représentants sont élus à l'Assemblée Générale annuelle du Lycée Français International de Hong Kong (LFI). Leur mandat est d'une année scolaire.

Rôle

Le rôle des parents représentants est de faciliter la communication entre les parents d'élèves, la direction et les personnels du LFI.

Ils recueillent les commentaires de la communauté sur les domaines concernant la vie interne de l'établissement. Ils aident la direction et les personnels du LFI dans la détermination et le traitement des sujets importants pour l'ensemble de l'école.

Responsabilités

Les responsabilités générales des parents représentants sont les suivantes:

- Remonter les questions/commentaires de la communauté et recueillir des réponses auprès des instances appropriées (conseils et comités) ;
- Participer aux réunions ponctuelles de son/ses comité(s) ;
- Siéger aux conseils et à au moins une des commissions du LFI.

Participation aux conseils

Les parents représentants doivent participer aux divers conseils du LFI, à savoir :

- **le conseil du primaire** – Filières française & internationale
- **le conseil du secondaire** – Filières française & internationale
- **le conseil Victor Segalen** – l'ensemble du LFI

Les conseils se tiennent une fois par trimestre entre 16h30 et 20h.

Les conseils sont compétents sur les questions pédagogiques et éducatives de l'ensemble de l'établissement (organisation du temps scolaire, activités extrascolaires, hygiène scolaire, intégration des enfants handicapés, sécurité des enfants, voyages scolaires...). Ils travaillent en lien avec le Conseil d'administration du LFI sur les sujets ayant des implications financières. Ils adoptent le calendrier de l'année scolaire, le projet d'établissement, son règlement intérieur et donnent leur avis sur la carte scolaire proposée par l'AEFE.

Participation aux commissions

Chaque parent représentant doit participer à au moins une des commissions qui a lieu sur le temps scolaire:

- **La commission cantine: mettre en place de bonnes habitudes alimentaires**
 - 1 fois par trimestre + réunions ponctuelles en fonction des projets
- **La commission de bus: organiser les bus scolaires dans le respect d'autrui et la sécurité**
 - 1 fois par trimestre + réunions ponctuelles en fonction des projets
- **La commission des uniformes: développer un uniforme à l'image du LFI**
 - 1 fois par trimestre + réunions ponctuelles en fonction des projets
- **La commission des événements communautaires: organiser des événements pour tous**
 - 1 fois par trimestre + réunions ponctuelles en fonction des événements
- **Le comité développement durable : développer un «Green FIS »**
 - 1 fois par trimestre